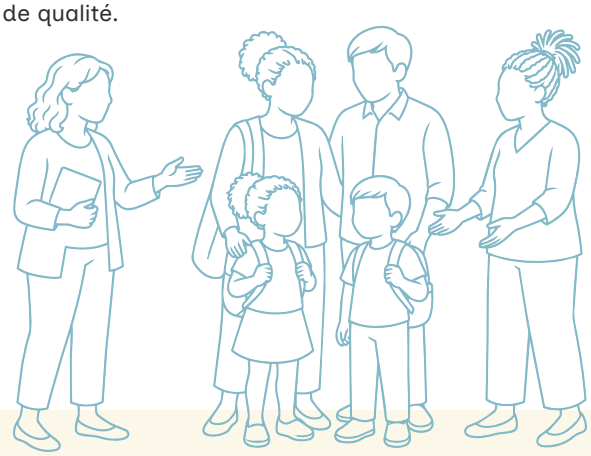
Agir ensemble pour une première transition scolaire de qualité

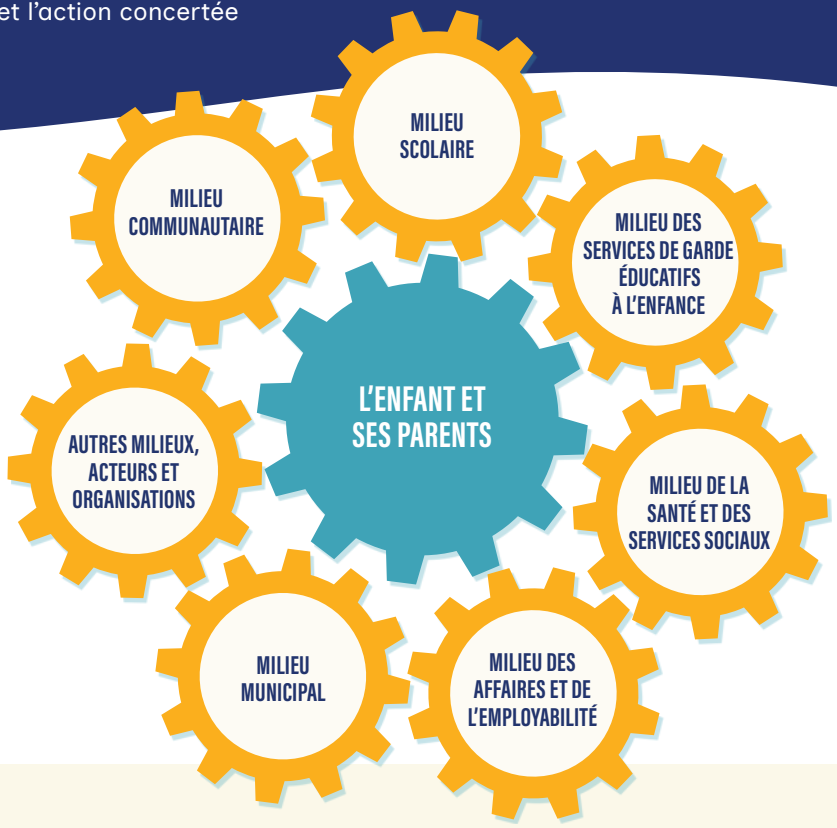
TABLE ÉDUCATION OUTAOUAIS

La première transition scolaire mobilise plusieurs acteurs autour de l'enfant et de ses parents. Le partage d'une vision commune et l'action concertée contribuent à favoriser une transition de qualité.

La première transition scolaire : une responsabilité partagée

L'enfant et son parent sont au cœur d'un réseau de partenaires issus de différents milieux qui, par leur collaboration et la complémentarité de leurs actions, contribuent à soutenir une première transition scolaire de qualité.





TROIS CLÉS POUR FAIRE VIVRE LE PARTENARIAT

Travailler en partenariat permet de conjuguer les forces de chacun pour mieux répondre aux besoins de l'enfant et de ses parents. Trois dimensions complémentaires soutiennent ce travail : le savoir, le savoir-être et le savoir-faire.

SAVOIR

Connaître et comprendre

- Partager - une vision commune
Poursuivre des objectifs communs centrés sur les besoins de l'enfant et de ses parents.

- Bien connaître - les rôles de chacun
Reconnaître l'apport, les responsabilités et l'expertise de chaque partenaire.

- S'appuyer sur des - conditions favorables
Disposer de repères communs pour planifier, ajuster et améliorer les pratiques.

SAVOIR-ÊTRE

Adopter une posture qui favorise la collaboration

- Être à l'écoute -
Comprendre les réalités, les besoins et les points de vue de chacun.

- Créer un climat positif -
Favoriser l'expression, le dialogue et la recherche de solutions communes.

- Valoriser -
Reconnaître l'expertise, les réalités et la contribution de chaque partenaire.

- S'engager -
Participer activement autour d'une vision et d'objectifs communs.

SAVOIR-FAIRE

Organiser et mettre en œuvre le travail concerté

- Impliquer -
Mobiliser les partenaires dès les premières étapes et maintenir leur engagement.

- Coordonner -
Structurer la démarche, planifier et faciliter la circulation de l'information.

- Agir de façon concertée -
Mettre en commun les expertises, les ressources et les responsabilités.

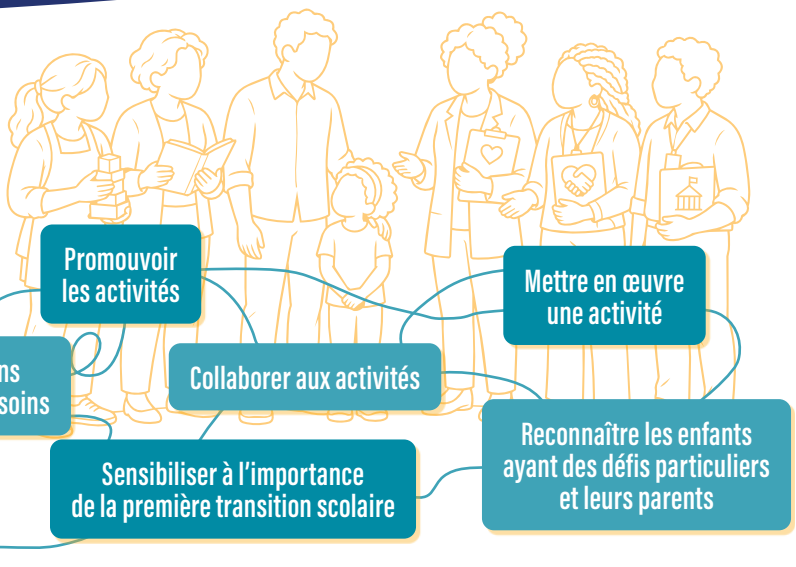
- Évaluer et ajuster -
Porter un regard sur les pratiques et leurs effets afin de les améliorer en continu.

Passer du partenariat à l'action

Contribuer à la première transition scolaire

Chaque milieu peut contribuer à la première transition scolaire selon son rôle, son expertise et ses leviers. Ensemble, leurs actions se complètent pour soutenir l'enfant et ses parents.

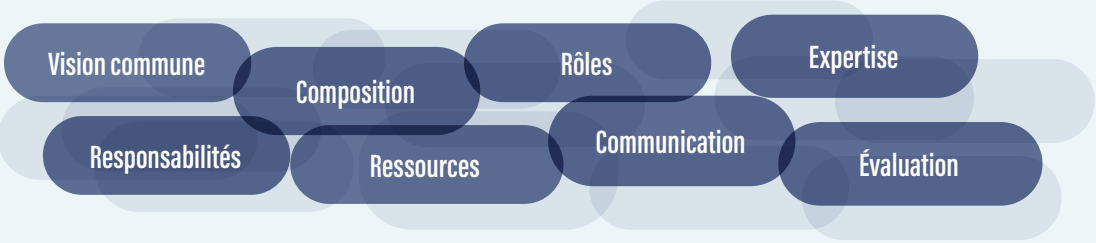
Différentes façons de contribuer :



Faire évoluer les pratiques...

PLANIFIER → AGIR → ÉVALUER → AJUSTER

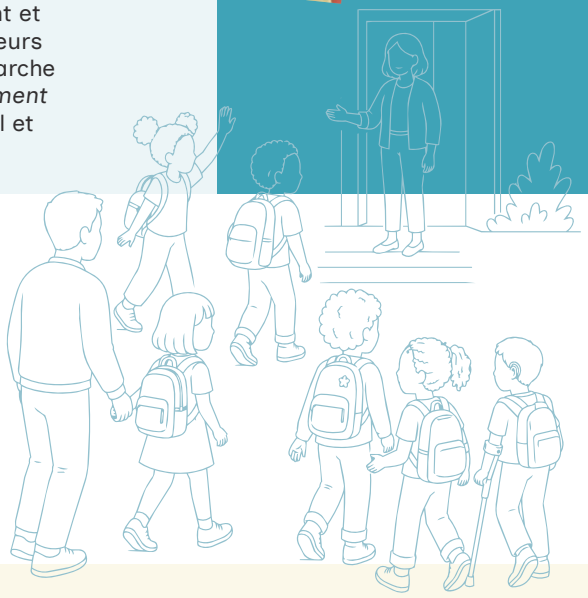
...pour soutenir la réflexion collective



Le travail concerté s'inscrit dans une démarche continue où les partenaires planifient et mettent en œuvre leurs actions, portent ensemble un regard sur leurs pratiques et leurs effets, puis les ajustent en fonction des besoins et des réalités observés. Cette démarche fait écho aux questions proposées dans la nouvelle édition du *Guide d'accompagnement à la première transition scolaire* pour soutenir la concertation, le travail intersectoriel et l'évaluation des pratiques.

La nouvelle édition du *Guide d'accompagnement à la première transition scolaire* **propose une série de questions pour aider les partenaires** à porter un regard sur leur concertation et leur travail intersectoriel.





Un travail collectif qui évolue

2020 – Un travail fondateur

Cet outil prend appui sur un travail fondateur réalisé en 2020 par le Comité Partenariat pour une transition de qualité vers le préscolaire de la TÉO.

2026 – Une actualisation portée par la concertation

Son actualisation s'inscrit dans la continuité des travaux concertés du plan d'action portés par les membres du Chantier Première transition vers l'école de la Table Éducation Outaouais, en cohérence avec les connaissances actuelles et la nouvelle édition du *Guide d'accompagnement à la première transition scolaire.*

Pour aller plus loin

Consultez les références, les fondements de l'outil et les ressources complémentaires sur le site Web de la TÉO.

TÉO
TABLE ÉDUCATION OUTAOUAIS

Dans ce document, le terme « parents » inclut toute personne responsable d'un enfant, qu'il s'agisse d'un parent, d'un tuteur légal, d'un membre de la famille d'accueil, d'un grand-parent ou de toute autre personne significative dans sa vie. Le pluriel est utilisé par souci de fluidité; il s'applique tout autant lorsqu'une seule personne assume ce rôle auprès de l'enfant.